

➤ Vie du village

La fête entre voisins



Les riverains de la rue du Chêne et de l'impasse Laresche ont partagé un agréable moment.

Créée en 1990 à Paris, la Fête des Voisins a célébré sa 17^{ème} édition cette année. Depuis sa création, elle a rassemblé plus de 25 millions de participants un peu partout en France. Si l'édition 2017 avait été officiellement fixée au 19 mai, ce moment de convivialité peut très bien être organisé à une autre date. A Dasle, la Fête des Voisins a eu lieu le dimanche 25 juin et une trentaine d'habitants de la rue du Chêne et de l'impasse Laresche se sont retrouvés sous les parasols pour partager un moment généreux et festif. Une belle réussite grâce à des conditions météo idéales.

Relais assistants maternels



Parents et futurs parents, vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant et vous ne savez pas où trouver la bonne information ?

Poussez la porte du relais assistants maternels ! La responsable vous informera gratuitement sur tous les modes d'accueil à votre disposition : crèche, halte-garderie, assistant maternel, garde à domicile, périscolaire.

Il s'agit d'un service offert par votre municipalité, situé à Hérimoncourt dans la maison de l'enfance, 24 rue du Dtd. Il est géré par l'association Les Francas du Doubs. Pour chacun de ces modes d'accueil, vous obtiendrez une information détaillée : nom des personnes à contacter, démarches administratives à effectuer, montant des dépenses à prévoir, aides financières possibles, textes juridiques en vigueur, etc. Pour toute question, vous pouvez contacter le relais **du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45, puis de 13h30 à 17h** (18h le jeudi) au **03.81.36.76.25** ou par mail à **francas.ramherimoncourt@orange.fr**

➤ En bref

Collecte pour la Ligue contre le cancer

Chargés de la collecte annuelle, les bénévoles délégués du Comité de Montbéliard de la Ligue contre le cancer passeront dans les foyers daslois **entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre 2017**. Il s'agit de Marie-France Colin, Corinne Hoeffel, Monique Heyberger et Danièle Loiseau. Merci de leur réserver un bon accueil !

Recherche de bénévoles

La commune est à la recherche de bénévoles pour encadrer le service de restauration scolaire. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en Mairie.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes dispose désormais d'un compte Facebook : vous pouvez y retrouver quelques informations et photos des manifestations locales.



➤ En bref

Deux réunions publiques

Nous vous donnons rendez-vous prochainement pour deux réunions publiques qui seront consacrées à deux sujets importants :

Lundi 16 octobre (19h30, Salle Espace-Loisirs) :

La vitesse dans le village

Nous vous convions à une réunion publique au cours de laquelle les «Fangio» de tout poil ne seront pas ménagés ! Nous vous exposerons la problématique de la vitesse dans le village et nous aborderons les solutions possibles. Nous souhaitons vous faire adhérer à la philosophie de cette proposition qui sera contraignante... mais nécessaire !

Mercredi 25 octobre (19h30, Salle Espace-Loisirs) :

Les compteurs Linky

Entre le manque de communication au niveau national et la pétition qui circule au sein du village, il est bien difficile de démêler le vrai du faux ! Du côté de vos élus, la priorité est de vous donner le meilleur «éclairage» pour que vous soyez au courant ! C'est la raison pour laquelle nous avons travaillé sur ce dossier «électrique», Cyrille Joyant et Stéphane Gricourt ayant consulté différents interlocuteurs, notamment le Préfet, le SYDED et EDF. Nous vous proposons de nous mettre tous au même niveau d'information lors d'une réunion publique au cours de laquelle EDF, premier «maillon» du dossier, sera présent pour répondre à vos questions. Nous vous invitons d'ailleurs à regrouper celles-ci en les déposant en Mairie ou auprès de Mme Cochand.

La rentrée du Conservatoire



Etablissement d'enseignement artistique spécialisé classé par l'Etat et porté par Pays de Montbéliard Agglomération, pôle ressource et référent au service de tous les habitants du Pays de Montbéliard, le Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique étant une offre d'enseignement, de pratiques et d'actions culturelles plus large et diversifiée auprès de tous les publics souhaitant faire l'apprentissage des arts de la scène et avoir une pratique artistique accompagnée.

Dès l'âge de 3 ans et jusqu'à 77 ans ou plus, le Conservatoire a toujours quelque chose à vous proposer et peut adapter son offre riche et variée à votre demande et à vos attentes, que ce soit à Montbéliard, sur les différents pôles d'accueil décentralisés ou lieux d'intervention sur le territoire de l'agglomération. Il vous suffit d'être motivé, de franchir le pas pour vous renseigner, d'essayer et de vous lancer dans l'aventure...

Renseignements et inscriptions

au secrétariat du Conservatoire - Pôle scolarité -
de 9h à 12h et de 14h à 17h - 4 Cour du Château à Montbéliard
(bâtiment «Chatel Devant») **Téléphone : 03 81 94 77 80**
<http://conservatoire.agglo-montbeliard.fr>

Inscriptions sur les listes électorales



L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Il s'agit d'une démarche volontaire que toute personne majeure nouvellement domiciliée à Dasle doit effectuer **avant le 31 décembre 2017**, pour une validation l'année suivante : il suffit de se présenter au secrétariat de la Mairie, muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans au 28 février 2018 sont inscrits d'office. Cependant, ces derniers sont invités à s'adresser en Mairie pour vérification.

Nuisances sonores

Nous vous rappelons qu'il vous appartient de prendre toute précaution pour éviter de gêner vos voisins par le bruit de tondeuse ou de divers appareils.



Un arrêté municipal autorise l'usage d'appareils à moteur aux horaires suivants : **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30**. Le bruit n'est donc pas permis le dimanche et les jours fériés. Les travaux exceptionnels (entreprises, constructions,...) sont toutefois tolérés le week-end.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de jeter dans le ruisseau les branchages et la tonte de gazon. A ce propos, signalons que l'entretien du ruisseau est à la charge des riverains.

Avis aux propriétaires de chiens

Il est demandé à tous les propriétaires de chiens de veiller à ce que leur compagnon soit bien attaché afin d'éviter leur divagation dans les rues. Et comme nous devons le faire régulièrement dans ces colonnes, nous demandons à nouveau aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections laissées par leur compagnon sur la voie publique. Il s'agit tout simplement d'un geste de respect envers les autres concitoyens...

➤ Agenda



1^{er} octobre : Repas de l'Essor

6 et 7 octobre : Bourse aux jouets

14 et 15 octobre : Brocante de l'Espérance (de 9h à 17h, salle de l'Espérance)

16 octobre : Réunion publique sur la vitesse (19h30, Espace-Loisirs)

17 octobre : Collecte des encombrants

25 octobre : Réunion publique sur les compteurs Linky (19h30, Espace-Loisirs)

27 octobre : Remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris

5 novembre : Repas des Anciens

11 novembre : Cérémonie commémorative de l'armistice 1918

18 novembre : Cérémonie commémorative de la libération du village

Le P'tit Daslois

votre commune sur
www.mairie-dasle.fr



SEPTEMBRE 2017

N° 90

➤ Édito



Dasle en eaux troubles...

A l'heure de la rentrée, j'espère que vous avez passé toutes et tous d'excellentes vacances. A Dasle, l'été n'a pas été un long fleuve tranquille en ce sens que nous avons été confrontés à quelques soucis, à commencer par la **pollution du ruisseau** comme vous pourrez le lire ci-contre.

En parallèle, nous avons été contraints de relancer une deuxième procédure pour **les travaux de réhabilitation de l'ancien bureau de Poste** qui, vous le savez, deviendra une maison de santé. En effet, les services de La Poste ont oublié de nous distribuer certains courriers de réponse des entreprises, si bien qu'il a fallu procéder à un deuxième appel d'offres. En effet, la consultation aurait pu être jugée illégale par les entreprises non retenues pour cause de plis non distribués. La Poste s'est excusée et, à notre demande, a pris à sa charge tous les frais supplémentaires. Les travaux devraient débuter prochainement après avoir pris quelques semaines de retard.

Autre sujet de réflexion pour vos élus, les **rythmes scolaires** : dans ce dossier, nous avons souhaité prendre du temps par rapport à la réforme du gouvernement. Aussi, nous prolongerons le fonctionnement actuel pour l'année 2017-2018. Il faut savoir que nous sommes également confrontés à des problèmes de personnel, d'autres décisions gouvernementales nous supprimant des contrats aidés et des contrats avenir. Dans ce contexte, nous devons embaucher à l'école du personnel en CDD.

L'actualité de cette rentrée, c'est bien sûr la **dernière phase des travaux de voirie du Parc Japy** (lire page suivante). Mais la rentrée sera également informative, avec **des réunions publiques** les 16 octobre (vitesse dans le village) et 25 octobre (compteurs Linky), réunions auxquelles je vous invite à participer.

Le Maire
Stéphane Gricourt

➤ Actualité



La pollution du ruisseau a causé quelques désagréments il y a quelque temps...

Histoire(s) d'eau(x)...

Stéphane Gricourt

Peu avant l'été, une pollution anormale et importante a touché le ruisseau dans le bas de Dasle. Cette pollution a été vue... mais surtout sentie, dans la mesure où l'on a constaté que les égouts du village s'y déversaient. Au bout de trois semaines, l'incident a été résolu par un curage du réseau eaux usées (pourtant en séparatif) au niveau de la Salle Espace-Loisirs. En fait, le réseau eaux usées montait en charge et se déversait dans le pluvial... alors que les deux réseaux sont clairement séparés. A ce jour, les services de Pays de Montbéliard Agglomération nous doivent encore des explications sur ce chemin inhabituel emprunté par les eaux usées...

En parallèle à cet incident, suite à une recherche effectuée, nous avons découvert sur les réseaux communaux d'autres dysfonctionnements engendrant une pollution infime, mais quotidienne : à plusieurs endroits du village, des réseaux anciens polluent (rue de Dampierre, rue de la Ferme, rue de Montbouton), avec un déversement naturel de ces réseaux unitaires dans le pluvial. Des analyses plus poussées demandées par la commune ont révélé que le réseau créant la pollution la plus importante, et de loin, est celui de la rue de Dampierre. Les résultats d'analyse sont à votre disposition en Mairie.

Pour le Maire Stéphane Gricourt, cette situation n'est pas acceptable : «*Quand on procède à la réfection d'un quartier complet, en l'occurrence le Parc Japy, et que l'on demande aux riverains de se mettre en conformité alors que la situation est anormale en aval... c'est un peu fort ! Il me semble que la mise aux normes du réseau en aval était prioritaire devant la réfection d'un réseau en amont. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à PMA d'intervenir, allant jusqu'à demander l'ajournement des travaux de la deuxième tranche du Parc Japy, car nous ne pouvons laisser les choses en l'état.*»

Enfin, après concertation avec les services de PMA, le planning des voiries du Parc Japy a été maintenu (voir page suivante). Cela dit, une inspection des réseaux sera réalisée afin de comprendre pourquoi les eaux usées se déversent dans le pluvial en bas du village. Avec à la clé des travaux de remise aux normes. Une enquête de conformité des branchements chez les riverains du bas du village sera également lancée par PMA dès le mois de septembre, avec le soutien de la Municipalité. Une réfection du réseau de la rue de Dampierre (soit d'ici la fin de l'année, au pire début 2018 selon PMA), pour le mettre en séparatif, est envisagée. Les travaux d'assainissement seront à la charge de PMA alors que la commune prendra à son compte les travaux de voirie. Bien sûr, nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier important.

PMA rappelle qu'en cas de débordement ou d'obstruction du réseau public, les usagers doivent contacter en premier lieu Véolia Eau au 09 69 32 34 58.

► Vie municipale

Indemnités du Maire

Stéphane Gricourt

En toute transparence, les indemnités du Maire ont dernièrement été revues à la baisse. En fait, les indemnités des élus sont cotisables dans le cas d'un montant supérieur à 50 % du plafond Sécurité Sociale tranche A, soit 1 634 €. Or, pour une commune comme Dasle, l'indemnité mensuelle brute s'élevait à 1 664 €. Les charges patronales (donc communales) auraient été de 576 € par mois en supplément... pour un dépassement de 30 € brut du plafond. Le Maire a donc proposé au vote du Conseil de diminuer son indemnité à 1 606 € brut, l'économie pour la commune étant alors de 425 € de charges par mois.

Rythmes scolaires : Statu-quo pour l'instant

Stéphane Gricourt

Par décret du 21 juin 2017, le gouvernement a offert la possibilité d'un retour à quatre jours de classe dans les écoles. Soucieuse de ne pas prendre de décision hâtive et de prendre le temps de consulter les principaux intéressés (enseignants et parents d'élèves), la Municipalité a décidé de prolonger le fonctionnement actuel pour l'année scolaire 2017/2018. Cela dit, au cours de cette année, enseignants et parents d'élèves seront invités à faire part de leurs souhaits en matière de rythmes scolaires et, le cas échéant, en fonction des résultats de cette consultation, une décision sera prise pour la rentrée de septembre 2018.

Médillés au Monument



Trois médailles ont été décernées le 8 juin au Monument par le lieutenant-colonel Petey, dans le cadre de la cérémonie d'hommage aux soldats d'Indochine tombés au champ d'honneur : la médaille militaire pour **Guy Roy**, la croix du combattant Algérie pour **Lucien Ernwein** et la médaille de la reconnaissance de la nation pour **Michel Bugnon**.

Recensement des aînés

Si vous avez plus de 67 ans, nous vous invitons, si vous le souhaitez, à vous faire «recenser» en Mairie afin de tenir à jour les listings des aînés.

► Travaux Parc Japy : c'est (re)parti !

Dominique Montagnon

Le point sur les travaux du Parc Japy et sur la suite des opérations.

Au Parc Japy, les travaux ont repris. Voici le point de l'état d'avancement de cette opération de grande envergure menée par trois maîtres d'ouvrage différents :

- **Les travaux d'assainissement**, confiés à Véolia, ont repris fin août. Ils concernent la partie haute de la rue du Chenêt jusqu'à l'intersection avec la rue des Echinets. Ces travaux devraient se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'octobre.

- **Les travaux d'enfouissement des réseaux secs**, gérés par le SYDED, doivent débuter dans le courant du mois de septembre par les piquetages attendus. Ils s'étaleront sur une période de 16 à 19 semaines pour être donc achevés au début de l'hiver.

- **Les travaux de voirie**, à la charge de la commune conjointement avec Pays de Montbéliard Agglomération, seront réalisés, si les conditions météo le permettent, entre la fin du mois de mars et le début du mois de juillet 2018. Ils finaliseront le projet global et permettront au quartier de retrouver sa tranquillité.



Les travaux actuels se déroulent sur la partie haute de la rue du Chenêt.

Dans tous les cas, la consultation des entreprises aura lieu pendant cet hiver.

Des travaux d'accessibilité programmés

François Amey

Sous peine de sanction, les établissements publics recevant du public doivent désormais être accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ils sont tenus de s'inscrire à un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) afin de réaliser les travaux nécessaires dans un délai limité. La commune de Dasle a reçu récemment un rapport listant les aménagements à prévoir avant la fin de l'année 2017 : l'école et la salle Espace-Loisirs

sont concernées pour plusieurs aménagements, peinture de nez-de-marche sur les escaliers, toilettes pour handicapés, matérialisation de places de parking,...

Ces travaux seront faits prochainement, une enveloppe de 20.000 € ayant été votée à cet effet. Par la suite, la commune devra également se mettre aux normes en ce qui concerne la Mairie et le Temple.

A la recherche de l'équilibre

Dominique Montagnon

Une douzaine de seniors ont participé aux ateliers équilibre entièrement financés par le Département dans le cadre du PAPA (Préservation de l'Autonomie des Personnes Âgées).

Les participants ont travaillé pendant douze séances avec un professeur d'activités physiques de l'association Siel Bleu sur les composantes de l'équilibre, la stimulation de l'équilibre statique, la marche et l'apprentissage de techniques pour se relever en cas de chutes.

Tous sont repartis très satisfaits de cette formation, de quoi donner peut-être l'envie à certains de poursuivre en pratiquant de la gymnastique adaptée à leurs capacités et à la Municipalité de proposer d'autres types d'ateliers dans le cadre du «bien vieillir».



Douze séances ont été organisées à Dasle.

► Vie du village

Une soirée au Marché



Les visiteurs ont pu prendre leur repas sur place.

Certes, ce n'était plus les grandes chaleurs de l'été ! Il n'empêche que le Marché du soir, organisé le 15 septembre par Pays de Montbéliard Agglomération avec le concours de la commune, a recueilli un beau succès populaire.

Dès la fin de l'après-midi, le parking de la Salle Espace-Loisirs s'est rempli de chaland venus faire leurs emplettes et découvrir les nombreux stands proposant des produits du terroir, confitures, viande, miel, fruits et légumes, fromages, bière artisanale,.... Certains ont prolongé leur plaisir en prenant leur repas sur place, les membres du Comité des Fêtes n'ayant d'ailleurs pas chômé tout au long de la soirée !



Les Marchés du soir privilégient les produits locaux.



Une belle affluence pour l'édition 2017 du Marché du soir à Dasle.

Une belle Fête de la Musique

L'édition 2017 de la Fête de la Musique a connu une belle affluence malgré une bise plutôt froide. La soirée a été ouverte par le groupe Strangers and Friends, suivi du chanteur Domi (variété française). Le jeune Matéo a ensuite reçu une formidable ovation du public après avoir interprété brillamment deux titres de Stromae. Puis, après les chansons de Virginie (dont un duo avec son papa à l'harmonica), le groupe The Guardians a «mis le feu» pour clôturer cette belle fête.



Les membres du Comité des Fêtes n'ont pas chômé sur le stand de restauration !

L'art en pleine lumière



Organisé le 14 mai dernier par les Ecoliers daslois, le premier Marché des Créateurs a été une belle réussite. De nombreux exposants ont présenté bijoux, articles de bien-être, créations originales, tableaux, sacs en jean, peinture sur bois, verre, loisirs créatifs...

Les bénéfices de la journée seront consacrés aux futurs projets pédagogiques de l'école.

Foire à tout



Grâce à des conditions météo idéales, la traditionnelle Foire à tout proposée par le Comité des Fêtes a recueilli un vif succès le 21 mai. Les visiteurs ont même dû s'armer de patience pour trouver une place de stationnement pour leur véhicule...

Ils ont pu ensuite se lancer à la quête des bonnes affaires... ou tout simplement se balader parmi les nombreux stands regorgeant d'objets de toute sorte.

Grand déballage



Le grand déballage à la salle de l'Espérance...

Pour la troisième édition du vide-dressing proposée par la paroisse protestante, 25 fidèles exposantes et quelques nouvelles étaient une fois de plus présentes dans la belle et agréable salle de l'Espérance.

La matinée a été plutôt prolifique avec de nombreuses acheteuses. Mais, l'après-midi, le magnifique soleil qui brillait à l'extérieur incitait davantage à s'adonner aux balades en sous-bois ou aux activités piscine ! Si bien que l'affluence ne fut pas au rendez-vous. Toutefois l'ambiance fut chaleureuse et l'organisation très au point. Merci à toutes et tous pour votre participation active !